

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre, à dix-
Présents :	56	neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en
Absents excusés :	12	séance ordinaire à la salle des Conférences du Rozier
Pouvoirs :	9	Coren à Saint-Flour, après convocation légale en date du
Votants :	65	13 décembre 2022, sous la Présidence de Madame Céline
		CHARRIAUD.

**Présents :**

M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Martine GUIBERT, M. Daniel GINHAC, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUUNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL, M. Olivier REVERSAT, MME Olivia GUEROULT.

**Absents excusés :**

MME Agnès AMARGER, MME Pierrette BEAUREGARD, M. Robert BERTRAND, M. Claude BONNEFOI, M. Bernard COUDY, M. Adrien LAMAT, M. Louis PECHAUD, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Pierre SEGUIS.

**Pouvoirs :**

MME Béatrice ANTONY donne pouvoir à M. Jean-Paul BERTHET.  
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Louis NAVECH.  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE.  
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Maryline VICARD.  
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU.  
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Bernard REMISE.  
MME Nathalie LESTEVEN donne pouvoir à M. Marc POUUNET.  
MME Annick MALLET donne pouvoir à M. Jérôme GRAS.  
MME Marine NEGRE donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT.

M. Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le , conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : ECOMUSEE DE MARGERIDE – EVOLUTION DE LA POLITIQUE TARIFAIRE**

RAPPORTEUR : Madame Bernadette RESCHE

**Vu** la délibération n°2017-292 en date du 20 novembre 2017 fixant les tarifs des entrées sur sites et des animations de l'Ecomusée de Margeride ;

**Considérant** qu'il convient de procéder à une nouvelle révision des tarifs afin de répondre à une stratégie de développement adaptée aux objectifs visés par la structure ;

**Vu** le projet de grille tarifaire ci-annexé ;

**Vu** la consultation du bureau exécutif en date du 1<sup>er</sup> décembre 2022 ;

**Étant précisé** que les réservations effectuées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2023, date d'entrée en vigueur de ces nouveaux tarifs, seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la réservation ;

Le Conseil Communautaire après en avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

✚ **APPROUVE la nouvelle grille de tarification ci-annexée pour l'Ecomusée de Margeride ;**

✚ **DIT que cette grille tarifaire prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.**

POUR : 65 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance

Loïc POUDEROUX

<b>Tarifs Individuels 3 SITES</b>	
Entrée individuelle Adulte 1 site (Ferme, Jardin, Ecole et <b>Garabit</b> )	5,00 €
Entrée individuelle Enfant 1 site (Ferme, Jardin, Ecole <b>et Garabit</b> )	Suppression
Enfant de - <b>de 18 ans</b>	Gratuit
Supplément Animation Adulte	2,00 €
Supplément Animation Enfant (de 12 à 18 ans)	2,00 €
Entrée individuelle Adulte 3 sites	Suppression
Entrée individuelle Enfant 3 sites	Suppression
<i>Voir tarifs entrées 3 sites</i>	
Abonnement à l'année (accès illimité aux sites et aux animations proposées par l'Ecomusée)	20€/an
<b>Gratuité accordée sur justificatifs aux :</b> - Membres de l'ICOM et de l'ICOMOS - Guides et conférenciers - Journalistes - Demandeurs d'emploi - Bénéficiaires des minimas sociaux	Gratuit
<b>Tarifs Groupes 3 SITES</b>	
Visite simple Adulte	4,50 €
Visite simple Enfant ( <b>hors territoire</b> )	3,50 €
Visite + Animation Adulte	6,50 €
Visite + Animation Enfant ( <b>hors territoire</b> )	4,50 €
Une gratuité est accordée <b>aux professionnels accompagnants.</b>	
<b>La gratuité est accordée aux groupes scolaires et ALSH du territoire de Saint-Flour Communauté sur les 3 sites de l'Ecomusée + Garabit</b>	
<b>Tarifs Groupes Viaduc de Garabit</b>	
Visite Groupe Adulte ou ( <b>groupe hétérogène : adultes et enfants</b> )	100,00 €
Visite Groupe scolaire <b>hors territoire</b>	55,00 €
<b>Prestations contées</b>	
Prestations contées à l'extérieur des sites de l'Ecomusée pour un intervenant - Structure du territoire	Suppression
Prestations contées à l'extérieur des sites de l'Ecomusée pour un intervenant - Structure hors territoire	Suppression

Prestations contées à l'extérieur des sites de l'Ecomusée pour deux intervenants	Suppression
Prestations contées à l'extérieur des sites de l'Ecomusée pour deux intervenants	Suppression
<b><i>Prestations d'animations</i></b>	
Prestations d'animations hors les murs	25€/heure/ intervenant + Frais de déplacement au tarif en vigueur
Temps de préparation pour prestation	15€/heure
Animation des temps d'activités périscolaires sur demande des communes - <b>hors dispositif intercommunal</b>	16,00 €
Animation des temps d'activités périscolaires sur demande des communes - <b>hors territoire intercommunal</b>	21,00 €